

<http://universitepopulairetoulouse.fr/spip.php?article345>



Diaporama du CCNAAT

- Thématiques - Ecologie & Politique -



Date de mise en ligne : jeudi 22 janvier 2015

Copyright © Université Populaire de Toulouse - Tous droits réservés

<sjcycle345|center>

diapo 1

Toulouse-Blagnac : 2 pistes de 3500 mètres et de 3000 mètres
espacées de 300 mètres versus Franczal : 1800 mètres 7 kms du
centre ville de Toulouse , mais plateforme enclavée dans le tissu urbain
4 zones de bruit établis sur la base de calculs virtuels (LDEN)

Le Collectif Contre les Nuisances Aériennes de l'Agglomération
Toulousaine (CCNAAT) qui regroupe près de 15 quinze comités de
quartier et communes survolées a été officiellement créé en 1998.
Il a pour objectif la lutte contre les nuisances aériennes sonores et
atmosphériques de l'aéroport de Toulouse-Blagnac le plus urbain
de France avec Orly et situé, à quelques kilomètres du centre de la
ville de Toulouse.

Plus de 100 000 habitants sont touchés par les nuisances
aériennes, auxquels s'ajoutent les milliers de personnes
fréquentant les pôles santé, scolaires et universitaires survolés à
basse altitude. La situation s'aggrave avec la montée en puissance
de l'ONCOPOLE, le nouveau pôle santé construit aux portes SUD
de TOULOUSE, dans l'axe des pistes de l'aéroport Depuis avril
2014, il accueille ses premiers malades et, la même année, ce sont
plus de 1500 personnels soignants ou logisticiens qui se mettent
en place sur ce site.

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et le Ministère de la
Santé français ont fixé des seuils de bruit au delà desquels la
santé humaine est durablement affectée. A Toulouse, ces seuils
sont tous dépassés avec le trafic actuel
Alors l'annonce de la privatisation de la gestion de l'aéroport et de
son rachat par Symbiose qui souhaite développer un hub avec
triplement du trafic a mis le feu aux poudres
Les révélations de Mediapart ont ouvert les yeux des citoyens

Pour illustrer le propos , parlons bruit :

6 capteurs répartis autour de l'aéroport (Sentinelle)
Le notre Papus (EANS)

diapo 2

Chaque point jaune représente un avion. Son heure de passage
est donnée par les chiffres de la couronne en haut. On visualise donc
ici une nuit de 22h à 6h du matin. Plus un point jaune est loin du centre
du cercle, plus il est bruyant. Son niveau de bruit approximatif peut être
estimé avec les cercles concentriques dont l'échelle en dB se trouve en

bas à droite. Le cercle rouge "70 dB" correspond au niveau d'alerte du CSHPF (Ministère de la Santé) pas plus de 10 événements > à 70 db

Diapo 3

LDEN qui sur l'agglomération danger pour la santé (valeurs attentes pour la Cépière et Aussonne)

Avec le doublement du trafic et le triplement , on est dans le rouge , c'est à dire effets néfastes notoires déclarés par l'OMS en octobre 2009

Diapo 4

Une diapo sur la pollution atmosphérique et la dangerosité des particules fines